Segec

ASSOCIATION CONSTRUIRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

SEGEC S.A.S., filiale de KPMG S.A.,
membre de KPMG International,
une coopérative de droit suisse

Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145
68060 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25
e-Mail : contact.mulhouse@rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

1 rue de Bretagne

68100 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

SEGEC S.A.S., filiale de KPMG S.A., membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse

S.A.S. d'expertise comptable - commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar

Siège Social : SEGEC S.A.S.
Centre d'Affaires de Strasbourg-Reichstett
Chemin Départemental 83
67116 Reichstett
Capital : 3 383 149 €
Code APE : 6920 Z
339 854 044 RCS Strasbourg
TVA Union Européenne FR 91 339 854 044

Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145
68060 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25
e-Mail : contact.mulhouse@rsm-segec.fr

Association CONSTRUIRE
1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la l'association CONSTRUIRE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de note audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

. . . / . .

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux principaux postes d'actif et de passif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application, notamment au niveau de l'évaluation des éléments inclus dans les provisions pour risques et charges.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous nous sommes assurés de la correcte présentation d'ensemble des comptes annuels par rapport aux règles en vigueur.

Conclusions

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reichstett, le 15 mai 2009

Le Commissaire aux Comptes
SEGEC

Markus KRÜGER

Christophe MUTSCHLER

Association CONSTRUIRE
CONSTRUIRE Nettoyage
1 rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF		31-12-2008	31-12-2007
ACTIF IMMOBILISE			
Progiciels :	8 110,00		
- Amortissements :	-8 110,00	0,00	0,00
Matériel et outillage :	55 458,21		
- Amortissements :	-46 988,64	8 469,57	16 019,32
Matériel de transport :	122 443,18		
- Amortissements :	-84 774,02	37 669,16	17 235,22
Mat. Mob. bureau & info. :	10 659,72		
- Amortissements :	-6 910,37	3 749,35	5 042,19
Titres et parts sociales :		32 917,75	32 338,25
Comptes à terme CCM :		212 406,66	205 454,91
Cautionnements :		2 637,36	2 637,36
Prêts au personnel :		1 900,00	3 360,00
ACTIF IMMOBILISE (I) :		**299 749,85**	**282 087,25**
ACTIF CIRCULANT			
Créances et comptes rattachés			
Clients :		258 332,79	243 066,55
Clients douteux :		1 034,54	865,30
- Provisions pour créances douteuses :		-865,00	-29,63
Etat - Subventions à recevoir :		18 555,25	14 466,82
CNASEA - Subventions CIE/APR à recevoir :		411,00	182,73
Etat - Crédit d'impôt :		0,00	5 256,00
Etat - TVA sur factures non parvenues :		900,59	730,73
Autres créances :		7 323,33	7 207,01
Disponibilités			
Crédit Mutuel - Compte de dépôt :		78 709,20	88 905,47
Crédit Mutuel - SICAV Gestion 365 :		0,00	10 970,15
Crédit Mutuel - Comptes-courants :		54 740,47	56 724,39
Crédit coopératif :		41,45	2,00
ACTIF CIRCULANT (II) :		**419 183,62**	**428 347,52**
Comptes de régularisation (III)			
Charges constatées d'avance :		12,72	60,17
TOTAL DE L'ACTIF (I)+(II)+(III) :		**718 946,19**	**710 494,94**

PASSIF	31-12-2008	31-12-2007
FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES		
Réserve pour projet associatif :	91 469,41	91 469,41
Réserve pour fonds de roulement :	91 469,41	91 469,41
Réserve pour risques d'emploi :	121 012,50	121 012,50
Réserve pour investissement :	43 029,70	0,00
Excédents cumulés reportés :	144 920,36	202 759,38
Subventions d'investissement non renouvelables		
Subv° d'équipement Ville de Mulhouse :	0,00	1 676,94
Subv° équipt. Région Alsace, Départ.Ht-Rhin & CAF :	0,00	41 352,76
EXCEDENT où DEFICIT :	*-1 100,20*	*-57 839,02*
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour litiges :	5 319,70	0,00
Provisions pour indemnités de fin de carrière :	20 665,00	13 574,00
FONDS PROPRES & ASSIMILES (I) :	**516 785,88**	**505 475,38**
DETTES ET ASSIMILEES		
Dettes de fonctionnement		
Fournisseurs et comptes rattachés :	12 483,07	12 852,45
Fournisseurs - Factures non parvenues :	5 586,94	4 458,93
Dettes relatives au personnel :	128 833,84	136 107,19
Etat - Dettes fiscales :	53 203,54	49 280,41
Etat - Subventions à régulariser :	1 737,92	1 737,92
Autres dettes :	315,00	582,66
DETTES ET ASSIMILEES (II) :	**202 160,31**	**205 019,56**
Comptes de régularisation (III)		
Produits constatés d'avance :	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF (I) + (II) + (III) :	**718 946,19**	**710 494,94**

Association CONSTRUIRE
CONSTRUIRE Nettoyage
1 rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTATS 2008

CHARGES	2008	2007	PRODUITS	2008	2007
Achats :	63 309,74	43 717,71	Prestations de service :	907 965,51	816 288,78
Services extérieurs :	121 699,06	135 679,57			
Impôts et taxes :	31 126,28	29 133,57	Subventions d'exploitation :	285 389,17	293 017,49
Rémunération du personnel					
. Salaires bruts :	749 759,19	738 614,73			
. Charges sociales :	215 993,24	217 800,50	Reprises sur provisions :	29,63	0,00
Dotations aux amortissements :	22 789,49	26 670,10	Aides à la formation (FAF Propreté) :	8 523,44	8 432,98
Dotations aux provisions :	13 275,70	2 274,63	Transfert de charges d'expl. (assurance) :	2 669,99	6 325,93
Charges diverses de gestion courante :	8,75	6,09	Produits divers de gestion courante :	21,03	12,15
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :	**1 217 961,45**	**1 193 896,90**	**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT :**	**1 204 598,77**	**1 124 077,33**
Intérêts et charges assimilées :	0,00	0,00	Intérêts et produits assimilés :	9 536,51	7 922,53
Escomptes accordés :	38,00	0,00	Escomptes obtenus :	0,00	43,02
Perte de change :	0,00	0,00	Revenus s/valeurs mobilières de plact.	2 168,97	2 765,00
CHARGES FINANCIERES :	**38,00**	**0,00**	**PRODUITS FINANCIERS :**	**11 705,48**	**10 730,55**
Charges excep./ opération de gestion :	135,00	0,00	Produits excep. /opérations de gestion :	30,00	0,00
Charges excep./ opération en capital :	0,00	0,00	Produits excep. /opérations en capital :	700,00	1 250,00
Dotat° aux amortissements & provis° :	0,00	0,00	Transferts de charges exceptionnelles :	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	**135,00**	**0,00**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS :**	**730,00**	**1 250,00**
Impôts sur les sociétés :	0,00	0,00			
Excédent :			*Déficit :*	1 100,20	57 839,02
TOTAUX :	1 218 134,45	1 193 896,90	TOTAUX :	1 218 134,45	1 193 896,90

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Bénévolat	15 614,83	15 627,33	Personnel bénévole	15 614,83	15 627,33

ANNEXE

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2008 au total de 718.946,19 € et le compte de résultats de l'exercice se soldant par un déficit de 1.100,20 € ont été établis selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1) Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

2) Règles et méthodes générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

3) Immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissement pratiqué est le mode linéaire.

Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

- progiciels :	100%
- matériel et outillage :	25% et 33,33%
- matériel de transport :	25%
- matériel de bureau :	25%
- mobilier de bureau :	10%

Les biens acquis d'occasion sont amortis sur leur durée probable d'utilisation appréciée à la date de leur achat.

4) Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Les plus-values éventuelles sont systématiquement réalisées à la fin de l'exercice comptable. Elles figurent ainsi dans les produits financiers de l'exercice et sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Règles et méthodes spécifiques au secteur associatif

Les subventions d'investissement non renouvelables libres de toute obligation de reversement d'un montant global de 43.029,70 € ont été reprises par virement direct au compte 106842 « réserves pour investissement » selon résolution de l'assemblée générale du 31 mai 2008.

- Valorisation du bénévolat

Le temps passé par le président, le trésorier et le trésorier adjoint de l'association aux fonctions de direction et de gestion financière a été valorisé sur la base mensuelle suivante :

président :	100 heures par an x 30,00 € =	3.000,00 €
trésorier :	350 heures par an x 30,00 € =	10.500,00 €
trésorier adjoint :	60 heures par an x 30,00 € =	1.800,00 €
soit un total annuel de :		15.300,00 €

Les frais de déplacement du président, réalisés à titre gratuit, sont constatés dans les comptes de l'association pour un montant de 314,83 €, ce qui augmente le montant total du bénévolat valorisé à 15.614,83 €.

Ces **contributions volontaires** et ces déplacements sont effectués **à titre gratuit** et ne sont à l'origine d'aucun flux financier pour l'association, ces apports en temps ne donnant lieu à aucune rémunération de la part de l'association. Aucune rétribution de quelque nature que ce soit n'est allouée aux bénévoles.

7) Provisions pour risques et charges

Les risques et charges sont provisionnés en application du règlement sur les passifs n° 2000-06.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2008 à 25.984,70 €, dont :

- 5.319,70 € de provision pour litige prud'homal,
 En effet, un litige porté devant le conseil de Prud'hommes par un ancien salarié est actuellement pendant. Le montant réclamé par le demandeur s'élève à 5.319,70 € et a fait l'objet d'une provision pour litige figurant au bilan.

- 20.665,00 € de provision pour indemnités de fin de carrière, dont 7.091,00 € dotés au titre de l'exercice 2008, provision estimée en application des règles décrites ci-après :
 - méthode retenue = méthode prospective,
 - intégration des charges sociales patronales = de 31 % à 50 % suivant les catégories salariales,

- taux de progression des salaires = estimation de l'inflation et de l'évolution du salaire minimum professionnel = 2,50 %,
- taux d'actualisation utilisé = 3,44 % (taux des obligations à terme de l'Etat à 10 ans),
- taux de rotation du personnel = 5,00 %,
- âge de départ à la retraite = 65 ans

Les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision au bilan.
Toutefois, les salariés âgés de 59 ans et plus au 31 décembre 2008 pourraient être susceptibles de solliciter une rupture conventionnelle homologuée, qui pourrait engendrer, selon notre estimation, une charge d'environ 30.000,00 €.
La première demande pourrait intervenir à compter du début de l'exercice 2010.

La provision pour indemnités de fin de carrière, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

Aucune provision n'est constatée au titre des médailles du travail, en l'absence d'engagements prévus par la réglementation applicable.

Aucun risque environnemental ou assimilé n'est connu.

8) Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture au 31 décembre 2008, qui soit de nature à modifier les comptes de 2008 ou à faire l'objet d'une mention dans l'annexe.

9) Engagements hors bilan

Néant.

10) Informations complémentaires

Informations concernant le droit individuel à la formation (DIF)

- Le volume d'heures des droits ouverts au titre du DIF pour les salariés présents à l'effectif au 31 décembre 2008 s'élève à 1.948 heures, dont 694 heures de droits acquis au cours de l'année 2008.

- Le volume d'heures demandé dans le cadre du DIF au cours de l'année 2008 est de 14 heures.

Informations concernant les honoraires du commissaire aux comptes

Dans les comptes 2008, les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 3.800,00 €, composés de :

- 300,00 € correspondant au solde 2007 de la mission de contrôle des comptes 2007,
- 3.500,00 € correspondant à la mission de contrôle des comptes 2008 selon lettre de mission contractuelle.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2008

Tableau des mouvements des immobilisations au 31 décembre 2008

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
. Progiciels :	8 110,00 €	0,00 €	0,00 €	8 110,00 €
Immobilisation corporelles				
. Matériel et outillage :	54 917,07 €	541,14 €	0,00 €	55 458,21 €
. Matériel de transport :	93 202,14 €	33 839,70 €	4 598,66 €	122 443,18 €
. Mobilier, matériel de bureau et informatique :	10 659,72 €	0,00 €	0,00 €	10 659,72 €
Immobilisations financières				
. Titres SOFINEI Parts A :	300,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €
. Titres SOFINEI Parts B :	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
. Titres Crédit Coopératif Parts A :	15,25 €	0,00 €	0,00 €	15,25 €
. Titres Crédit Coopératif Parts B :	20 008,00 €	579,50 €	0,00 €	20 587,50 €
. Titres CCM Parts A :	15,00 €	0,00 €	0,00 €	15,00 €
. Titres CCM Parts B :	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
. Prêts au personnel :	3 360,00 €	5 835,00 €	7 295,00 €	1 900,00 €
. Cautionnements :	2 637,36 €	0,00 €	0,00 €	2 637,36 €
. Comptes à terme CCM :	205 454,91 €	217 684,93 €	210 733,18 €	212 406,66 €
Total général :	410 679,45 €	258 480,27 €	222 626,84 €	446 532,88 €

Tableau des mouvements des amortissements au 31 décembre 2008

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
. Progiciels :	8 110,00 €	0,00 €	0,00 €	8 110,00 €
Immobilisation corporelles				
. Matériel et outillage :	38 897,75 €	8 090,89 €	0,00 €	46 988,64 €
. Matériel de transport :	75 966,92 €	13 405,76 €	4 598,66 €	84 774,02 €
. Mobilier, matériel de bureau et informatique :	5 617,53 €	1 292,84 €	0,00 €	6 910,37 €
Immobilisations financières				
. Titres SOFINEI Parts A :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres SOFINEI Parts B :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres Crédit Coopératif Parts A :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres Crédit Coopératif Parts B :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres CCM Parts A :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres CCM Parts B :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Prêts au personnel :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Cautionnements :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Comptes à terme CCM :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total général :	128 592,20 €	22 789,49 €	4 598,66 €	146 783,03 €

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

Tableau des mouvements des provisions au 31 décembre 2008

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour dépréciation				
. Provision pour créances douteuses :	29,63 €	865,00 €	29,63 €	865,00 €
Provisions pour charges				
. Provision pour litiges :	0,00 €	5 319,70 €	0,00 €	5 319,70 €
. Provision pour risques d'emploi :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Provision pour indemnités de fin de carrière	13 574,00 €	7 091,00 €	0,00 €	20 665,00 €
Total général :	13 603,63 €	13 275,70 €	29,63 €	26 849,70 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

Charges d'exploitation	
. Electricité :	1,90 €
. Téléphone :	10,82 €
au 31 décembre 2008 :	12,72 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

au 31 décembre 2008 :	0,00 €

CHARGES A PAYER AU 31 DECEMBRE 2008

Fournisseurs - factures non parvenues :	
. Honoraires :	4 186,00 €
. Téléphone :	208,36 €
. Electricité :	35,64 €
. Carburant :	1 156,94 €
Personnel - charges à payer :	
. Provisions pour congés payés :	49 609,90 €
Organismes sociaux - charges à payer :	
. Participation à la formation professionnelle continue :	11 080,12 €
. Participation à l'effort de construction :	3 324,00 €
. Charges sur provisions pour congés payés :	17 243,36 €
Divers - charges à payer :	
. Responsabilité civile - décompte 2008 :	315,00 €
au 31 décembre 2008 :	87 159,32 €

PRODUITS A RECEVOIR AU 31 DECEMBRE 2008

. Remboursement assurance :	300,00 €
au 31 décembre 2008 :	300,00 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES 2008

. Amende routière :	35,00 €
. Remboursement à une salariée d'un vol d'espèces sur son chantier :	100,00 €
au 31 décembre 2008 :	135,00 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS 2008

. Libéralité perçue :	30,00 €
. Produits de cessions des éléments d'actifs cédés :	700,00 €
au 31 décembre 2008 :	730,00 €

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
. Créances rattachées à des participations	0,00 €		
. Prêts	1 900,00 €	1 900,00 €	
. Autres immobilisations financières	247 961,77 €		247 961,77 €
De l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux	1 034,54 €	1 034,54 €	
. Autres créances clients	258 332,79 €	258 332,79 €	
. Personnel et comptes rattachés			
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 302,85 €	4 302,85 €	
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	0,00 €	0,00 €	
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	1 337,24 €	1 337,24 €	
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	
Etat et autres collectivités publiques — Divers	18 966,25 €	18 966,25 €	
. Débiteurs divers	2 583,83 €	2 583,83 €	
. Charges constatées d'avance	12,72 €	12,72 €	
Totaux :	536 431,99 €	288 470,22 €	247 961,77 €

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établts de crédit — à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établts de crédit — à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 070,01 €	18 070,01 €		
Personnel et comptes rattachés	50 873,45 €	50 873,45 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 960,39 €	77 960,39 €		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices		0,00 €		
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	53 203,54 €	53 203,54 €		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts et taxes	1 737,92 €	1 737,92 €		
Dettes s/immobilisations & comptes rattachés				
Autres dettes	315,00 €	315,00 €		
Produits constatés d'avance				
Totaux :	202 160,31 €	202 160,31 €		

INFORMATIONS SOCIALES : EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2008

	Femmes	Hommes	Total
Encadrants :	6	3	9
Administratifs :	2	1	3
Production :	7	5	12
Insertion :	19	11	30
au 31 décembre 2008 :	34	20	54

INFORMATIONS SOCIALES : REMUNERATIONS ET AVANTAGE EN NATURE

Salaires annuels bruts cumulés des trois personnes les mieux rémunérées :	96 483,00 €
Avantage en nature :	néant

Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145
68060 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25
e-Mail : contact.mulhouse@rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

1, rue de Bretagne

68100 MULHOUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

SEGEC S.A.S., filiale de KPMG S.A., membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse

S.A.S. d'expertise comptable - commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar

Siège Social : SEGEC S.A.S.
Centre d'Affaires de Strasbourg-Reichstett
Chemin Départemental 63
67116 Reichstett
Capital : 3 383 149 €
Code APE : 6920 Z
339 854 044 RCS Strasbourg
TVA Union Européenne FR 91 339 854 044

Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145
68060 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25
e-Mail : contact.mulhouse@rsm-segec.fr

Association CONSTRUIRE
1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Reichstett, le 15 mai 2009

Le Commissaire aux Comptes
SEGEC

Markus KRÜGER

Christophe MUTSCHLER

SEGEC S.A.S., filiale de KPMG S.A., membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse

S.A.S. d'expertise comptable - commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar

Siège Social : SEGEC S.A.S.
Centre d'Affaires de Strasbourg-Reichstett
Chemin Départemental 63
67116 Reichstett
Capital : 3 383 149 €
Code APE : 6920 Z
339 854 044 RCS Strasbourg
TVA Union Européenne FR 91 339 854 044